Université
Jean Monnet
Saint-Étienne

DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES

ARRETE N° DAJ 2026-48
LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE JEAN MONNET

Vu le Code de l'Education, Livre VII (Partie Législative),
Vu l'arrêté du 20 septembre 2023 modifiant l'arrêté du 3 juillet 2006 fixant les taux des indemnités de mission prévues à l'article 3 du décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006 fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements temporaires des personnels civils de l'Etat,
Vu la procédure relative à la communication, au contrôle et à la conservation des justificatifs de paiement prévue par l'article 9 du décret n° 2019-139 du 26 février 2019 insérant un nouvel article 11-1 dans le décret n° 2006-781 du 3 juillet 2006,
Vu les délibérations du Conseil d'administration du 14 mars 2022, du 16 mai 2022, du 11 décembre 2023, du 9 décembre 2024 et du 10 juin 2025 portant modification du remboursement des frais de mission
Vu le décret n°2024-1155 du 4 décembre 2024 portant création de l'Université Jean Monnet et approbation de ses statuts, en tant qu'établissement public expérimental,
Vu la délibération du conseil d'administration du 20 mai 2025 portant élection de Monsieur Florent PIGEON à la Présidence de l'Université,

ARRETE

Article 1 : Ordre de mission permanent

Il est donné ordre de mission permanent à :

Monsieur Jean-François MOYEN, Professeur des Universités, auprès de l'UFR Sciences et Techniques de Saint-Etienne
pour tous les déplacements effectués entre Saint-Etienne et Clermont Ferrand qu'il est amené à faire dans le cadre de sa mission de recherche au sein du Laboratoire LMV de Clermont-Ferrand.

Article 2 : Durée de la mission

Cet ordre de mission vaut pour la période courant entre le 14 octobre 2026 et le 13 octobre 2027.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services et l'Agent Comptable de l'Université sont chargés, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Saint-Etienne, le 14 octobre 2026
Le Président de l'Université Jean Monnet,

Signé

Florent PIGEON